

Traditions



01.03.1992 © M. Julmy

Le procès de Rababette

Parti de la Neuveville (Fribourg), le cortège de la 24^e édition du carnaval des Bolzes vient d'arriver sur la place du petit-St-Jean après être passé devant 15'000 spectateurs. La foule attend la sentence des juges car, une fois n'est pas coutume, ce n'est pas le Grand Rababou mais la Rababette, la "Pauvre Rosaz" qui va être brûlée vive, ce 1^{er} mars 1992. Elle a été accusée de tous les maux possibles, dont celui d'avoir disséminé 70 bornes de 350 kg chacune aux frontières du canton à l'occasion du 700^e anniversaire de la Confédération. On pouvait lire sur l'un des nombreux chars du cortège: "La Rose aligne Roses et Bévues", en référence à la conseillère d'Etat en charge des travaux publics !

Elle a finalement disparu dans les flammes aux sons des pétards et Guggenmusik. **MJ**

Source : *La Liberté* du 2.03.1992 et 24.12.1991